

**INFN**

LA GRANDE ÉCOLE DU NOTARIAT

[www.infn.fr](http://www.infn.fr)

## INFORMATIONS GENERALES

### FERMETURE ESTIVALE SITE DE MONTPELLIER (29/07/22 au 22/08/22)

#### **BTS COLLABORATEUR JURISTE NOTARIAL EN APPRENTISSAGE PREMIERE ANNEE**

Les étudiants admis au BTS sur le site INFN de Montpellier mais qui n'ont pas encore conclu un contrat d'apprentissage avec un employeur notaire, pourront toujours nous informer de leur embauche en nous adressant par mail la lettre d'engagement dûment complétée (*voir dossier de candidature sur site infn.fr*). Il conviendra d'y porter les renseignements demandés et d'y préciser la date de naissance du maître d'apprentissage et le N° d'assuré social de l'étudiant.

(contact : [chantal.meakin.infn@notaires.fr](mailto:chantal.meakin.infn@notaires.fr))

**Le contrat pourra alors être établi et vous être adressé pour signature dès notre retour, le 22/08/2022. L'INFN se charge du dépôt de dossier dématérialisé à OPCO-EP pour la prise en charge du coût de la formation.**

La période du contrat de 2 années démarre au 1<sup>er</sup> septembre 2022 et jusqu'au 31 août 2024.

La rémunération de l'apprenti représente :

65% du E2 115 pour les étudiants de 18 à 20 ans
75% du E2 115 pour les étudiants de 21 à 25 ans
100% du E2 115 pour les étudiants de plus de 26 ans

Le contrat d'apprentissage est éligible à la prime exceptionnelle de l'état (5000 € pour les apprentis de moins de 18 ans et 8000 € à partir de 18 ans)

Le contrat d'apprentissage ne peut être établi pour des apprenants de plus de 29 ans.

Un contrat de professionnalisation peut être proposé sous certaines conditions aux apprenants de plus de 26 ans.

La formation est ouverte à la formation continue (salariés du notariat, demandeurs d'emploi...)

**La rentrée des étudiants de première année est fixée au jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022 à 9h00.**

Les étudiants pré-inscrits et qui n'auraient pas trouvé d'employeur à la réouverture de l'INFN le 22 août doivent impérativement nous contacter par téléphone à ce moment-là.

Pour rappel, le site de Montpellier ne propose pas le BTS en voie initiale à compter de la rentrée de septembre. Nous invitons les candidats retardataires et en dehors de la procédure Parcoursup à prendre contact avec l'INFN de Nîmes pour d'éventuelles possibilités d'admission.

**INFN** MONTPELLIER

**INFN**

LA GRANDE ÉCOLE DU NOTARIAT

[www.infn.fr](http://www.infn.fr)

## DIPLOME UNIVERSITAIRE COMPABLE TAXATEUR EN OFFICE NOTARIAL

L'effectif de la session 2022-2023 est actuellement complet mais les candidatures tardives peuvent encore nous être adressées jusqu'au 29 août 2022, pour la liste complémentaire.

Les personnes déjà enregistrées en liste complémentaire seront prioritairement contactées en cas de mouvement dans l'effectif jusqu'à septembre.

**La rentrée est fixée au 28 septembre 2022**

La procédure d'inscription est en cours auprès du SUFCO pour les étudiants **en formation continue**. Pour toute précision relative à votre dossier (Inscription, accord de prise en charge, VAP...) merci d'adresser un courriel à Mme CACACE :

**Jeannie CACACE**

Assistante de formation

**Service Universitaire de Formation Continue (SUFCO)**

04-67-14-55-72 [jeannie.cacace@univ-montp3.fr](mailto:jeannie.cacace@univ-montp3.fr)

**Université Paul-Valéry**

**Montpellier 3**

bâtiment B 4<sup>e</sup> étage

Route de Mende

34199 Montpellier Cedex 5

**Les étudiants en voie initiale** qui ont pris attache avec l'Université Paul Valéry pour l'obtention du dossier d'inscription devront retourner celui-ci dûment complété à l'Université dans les meilleurs délais.

Un courriel d'informations pratiques pour votre rentrée à l'INFN sera adressé aux inscrits tout début septembre.

Nous restons bien sûr votre disposition à compter du 22 août 2022.

En cas d'urgence, merci de nous adresser un courriel (*contact* : [chantal.meakin.infn@notaires.fr](mailto:chantal.meakin.infn@notaires.fr))

\*\*\*\*\*

Les notaires désireux de nous transmettre des offres de postes dans les différents diplômes, pour diffusion aux étudiants, peuvent bien sûr nous les adresser :

[infn.montpellier@notaires.fr](mailto:infn.montpellier@notaires.fr)

**INFN** MONTPELLIER

Parc Euromédecine, 565 avenue des Apothicaires - 34196 Montpellier CEDEX 5  
tél. 04 67 54 16 38 courriel [infn.montpellier@notaires.fr](mailto:infn.montpellier@notaires.fr)

**INFN**

LA GRANDE ÉCOLE DU NOTARIAT

[www.infn.fr](http://www.infn.fr)

## Diplôme des métiers du notariat

Les dossiers d'inscription peuvent être envoyés jusqu'au 31 août 2022 à l'adresse :

[infn.montpellier@notaires.fr](mailto:infn.montpellier@notaires.fr)

Le site INFN de Montpellier étant fermé jusqu'au 23 août 2022, **il vous sera accusé réception de votre dossier uniquement à partir de cette date.**

Si vous n'avez pas encore de promesse d'embauche, vous avez jusqu'au 30 septembre 2022 pour l'obtenir et compléter votre dossier.

Vous pouvez télécharger sur cette page le planning des journées de formation DMN 2022/2023 qui vous sera utile dans votre éventuelle quête d'employeur.

## Diplôme de notaire par la voie professionnelle

Les inscriptions pour les sessions 2 des modules Immobilier 1, famille 2 et entreprise s'effectueront à partir du 23 août **et seulement à partir de cette date**, auprès de Mme Puyal : [francoise.puyal.infn@notaires.fr](mailto:francoise.puyal.infn@notaires.fr)

Pour toutes questions relatives au registre du stage, merci de nous recontacter à compter du mois de septembre.

La reprise des journées de formation du module Immo 2 est fixée au vendredi 26 août.

Le module initial débute le 26 septembre 2022 à 9h00.

## Diplôme supérieur de notariat

La réunion de rentrée de la semestrialité actes courants est fixée le 02 septembre 2022 à 10 h.

Les dossiers de prise en charge OPCO (contrat de professionnalisation ou Plan de développement de compétences) seront établis fin août.

L'inscription à la Faculté de Droit de l'Université de Montpellier (obligatoire) s'effectuera dans un second temps en octobre / novembre.

En cas d'urgence **et seulement en cas d'urgence**, vous pouvez envoyer un mail à :

[louis-frederic.pignarre@umontpellier.fr](mailto:louis-frederic.pignarre@umontpellier.fr)

**INFN** MONTPELLIER

Parc Euromédecine, 565 avenue des Apothicaires - 34196 Montpellier CEDEX 5  
tél. 04 67 54 16 38 courriel [infn.montpellier@notaires.fr](mailto:infn.montpellier@notaires.fr)